



Heusy, le 29 mai 2026

Aux parents de tous les élèves

## **Objet : Informations et démarches de fin d'année et de rentrée en août**

### Sommaire

#### Informations

1. Consignes à respecter pour les épreuves externes et épreuves de qualification
2. La date de fin des cours.
3. Les bulletins et la réunion de parents.
4. La remise des livres et des clés de casier.
5. La réinscription.
6. Les dates importantes.

Madame, Monsieur,

Dans le contexte actuel lié aux mouvements de grève, les directions du CES souhaitent affirmer leur solidarité et veiller à ce qu'aucun élève ne se sente pris en otage de la situation.

Nous tenons à rappeler que cette situation relève de la responsabilité du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et non des membres du personnel de l'enseignement.

Le Collège des directeurs du CES tient à réaffirmer les positions suivantes :

Les jeunes demeurent au centre de nos préoccupations. Tant pour les directions que pour les membres du personnel, le respect de notre engagement moral envers les familles constitue une priorité essentielle.

Dans cette optique, il a été décidé qu'au sein de notre CES, les sessions d'évaluation prévues en fin d'année seront adaptées, voire supprimées, en fonction de la réalité propre à chaque établissement. Il ne saurait être question qu'un élève soit évalué comme si aucun mouvement de contestation n'avait eu lieu. Les modalités d'organisation seront donc définies par chaque établissement scolaire.

En revanche, sauf décision ministérielle contraire, les épreuves externes certificatives (CEB, CE1D et CESS) seront organisées conformément aux dispositions légales en vigueur. Un accompagnement spécifique sera proposé aux élèves concernés dans chaque établissement, selon des modalités adaptées aux réalités de chacun.

Il a également été décidé d'organiser un retour progressif des élèves après le vote du décret-programme 2, selon des modalités propres à chaque établissement scolaire.

Les jours précédant le vote du décret seront encore marqués par une forte mobilisation du mouvement de contestation au sein de nos établissements. Des piquets de grève seront présents quotidiennement et de nombreux membres du personnel participeront au mouvement. Dans ces conditions, vous comprendrez que la tenue normale des cours risque d'être fortement perturbée.

Nous vous rappelons toutefois que les établissements resteront ouverts afin d'accueillir les élèves qui se présenteraient à l'école.

Pour notre école, voici les modalités spécifiques organisationnelles :



- Jusqu'au 10 juin, l'organisation de l'école restera fortement perturbée. Les élèves qui se présenteraient seront bien entendu pris en charge ;
- Les jeudi 11 et vendredi 12 juin : reprise de l'école pour les élèves concernés par des épreuves externes (2C/2S/1D/2D/6e - sauf 6P- /7<sup>e</sup>) et épreuves de qualification en agent d'éducation, (dans tous les cours), selon l'horaire habituel des cours ;
- A partir du lundi 15 juin, reprise des cours pour tous les autres élèves selon l'horaire habituel ;
- Fin des cours selon l'horaire le jeudi 25 juin, sauf exceptions (voir ci-après) ;
- Exceptions : les cours se termineront plus tôt pour les élèves concernés par des épreuves externes ou/et épreuves de qualification ;

- Un horaire adapté, pour les classes concernées, sera communiqué le vendredi 5 juin via l'intranet de l'école.
- Concernant le contenu des cours entre le 11 et le 25 juin : il n'y aura ni examen, ni évaluation sommative. Chaque professeur réalisera, selon sa matière, de la remédiation-consolidation-dépassement, clôturera un chapitre, abordera les essentiels du programme non encore abordé, préparera les élèves aux épreuves externes... L'objectif est de ne pas ajouter de la pression inutile sur les élèves alors qu'ils auront subi un mois de désorganisation de l'école. L'objectif est la poursuite des apprentissages en vue de l'année scolaire prochaine.
- A partir du retour obligatoire à l'école aux dates mentionnées ci-avant, toute absence devra être justifiée en bonne et due forme (billet jaune du journal de classe ou certificat médical) ;

Il nous faut également, pour clôturer l'année, structurer un certain nombre d'actes administratifs et organisationnels. Nous vous remercions de bien noter les différentes informations présentées ici.

Vous trouverez à la fin de ce courrier un document reprenant l'ensemble des dates et heures des activités de fin d'année, mais également, celles des premiers jours de la rentrée d'août 2026.

#### 1. Consignes à respecter pour les épreuves externes et épreuves de qualification

- La ponctualité est de mise. Chacun doit prendre ses dispositions pour arriver à l'heure et anticiper les éventuelles complications de circulation. Tout retard non justifié par un éducateur pourrait entraîner un refus d'accès au local sur décision de l'équipe de direction. Dans ce cas, l'épreuve ne pourra pas être représentée et se verra sanctionnée d'un zéro.
- Aucun élève ne peut séjourner dans les couloirs, sauf devant un local où se passe une épreuve orale. Dans ce cas, seuls deux élèves sont admis dans le couloir, près du local concerné.
- Dans le cas où plusieurs cours sont regroupés dans un même local, les élèves attendent à l'extérieur du local. Pour ne pas perdre de temps, ils se taisent afin que la mise en place proposée par le professeur soit rapide.
- **Absence aux épreuves**
  - **Toute absence pendant les examens doit être couverte par un certificat médical.**
  - **En cas d'absence injustifiée, l'élève perd la totalité des points attribués à l'examen non présenté.**

## 2. La date de fin des cours

- Les cours s'achèveront, selon l'horaire, le jeudi 25 juin.
- Les épreuves s'achèveront au plus tard le 25 juin, en fonction de l'horaire de chacun.

## 3. Les bulletins et la réunion de parents

- Les conseils de classe se réuniront entre le 26 juin et le 30 juin.
- Les **bulletins** seront rendus aux élèves
  - le **mercredi 01 juillet à 08h30 sauf pour les élèves de 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>.**
  - le **mercredi 01 juillet** en début de soirée pour les rhétoriciens. Une invitation spécifique vous sera envoyée par mail et un affichage des résultats sera accessible dès 17h00 le mardi 30/06 dans le hall d'accueil.
  - En cas d'absence le 01/07, le bulletin sera rendu à la réunion de parents ou dès le 03/07 au secrétariat.
- Une **réunion de parents sera organisée le mercredi 01 juillet entre 16h00 et 18h30**. La visite est libre et sans rendez-vous, mais elle est très fortement conseillée pour les élèves qui devront réaliser des travaux de vacances.
- **Pour les élèves de 6<sup>e</sup> et de 7<sup>e</sup>**, les attestations provisoires seront disponibles au secrétariat dès le jeudi 02 juillet.

## 4. La remise des livres et des clés de casier

- a. Elle s'organisera le vendredi 26 juin selon l'horaire ci-après, dans le central :

Horaire pour la remise des livres et des clés de casier

DE 09H00 à 09H30    □ Tous les élèves de 1<sup>e</sup>

DE 09H30 à 10H00   □ Tous les élèves de 2<sup>e</sup>

DE 10H00 à 10H30   □ Tous les élèves de 3<sup>e</sup>

DE 10H30 à 11H00   □ Tous les élèves de 4<sup>e</sup>

DE 11H00 à 11H30   □ Tous les élèves de 5<sup>e</sup>

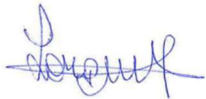
DE 11H30 à 12H00   □ Tous les élèves de 6<sup>e</sup>

- b. **Un livre non rendu sera facturé 20,00€.**

- c. Les clés de casier (qui n'auraient pas été rendues avant les examens) seront rapportées à l'économat durant la session (pendant les récréations uniquement).
- Les casiers seront vidés avant l'heure de remise des livres.
  - Les clés seront restituées **contre la caution (de 10€)** lors de cette même remise.
5. Nous insistons sur l'importance de vous connecter à la page web de réinscription de votre enfant. Si cette démarche n'a pas encore été effectuée, merci de l'assumer sans tarder !

Vous remerciant pour votre confiance et votre collaboration, nous vous assurons, Madame, Monsieur, de nos sentiments les meilleurs.

Deborah Lorguet  
directrice adjointe f.f.



Sébastien Grégoire  
directeur f.f.



# DATES IMPORTANTES

## JUIN

<b>Je 25.06</b>	<b>Hôtellerie</b> : 16h00 : Affichage des résultats de qualification 6EQa et 6La <b>6° Agent d'éducation</b> : 18h00 : <u>Affichage des résultats de qualification</u>
<b>Lu 29.06</b>	<b>Introduction des recours de qualification</b> <b>Hôtellerie</b> : entre 9h et 10h30 <b>Agent d'éducation</b> : entre 16h00 et 17h30
<b>Ma 30.06</b>	<b>Agent d'éducation</b> : 08h00 : Conseils de classe éventuels suite aux recours de qualification A partir de 17h00 : Communication des résultats des recours de qualification acceptés A 17h00 : <b>Affichage des résultats des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années</b> (dans le hall d'accueil)

## JUILLET L'école est ouverte jusqu'au vendredi 10/07

<b>Me 01.07</b>	<b>Remise des bulletins</b> : 08h30 à 09h20 : 1 <sup>e</sup> à 5 <sup>e</sup> années (affichage des locaux dans le hall d'accueil)  6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> années : Emprunt des livres pour les 2 <sup>e</sup> sessions et travaux de vacances entre 09h et 11h De 16h00 à 18h30 : <b>Rencontre parents - professeurs</b> De 16h00 à 18h30 : <b>Introduction des recours auprès de la direction</b> <b>Procédure de recours</b> : <a href="https://secondaire.notredameheusy.net/wp-content/uploads/2025/09/RGE2526.pdf">https://secondaire.notredameheusy.net/wp-content/uploads/2025/09/RGE2526.pdf</a> A 19h30 : Réception des rhétoriciens pour la remise des prix
<b>Je 02.07</b>	<b>De 16h00 à 18h30 : Introduction des recours auprès de la direction</b>
<b>Ve 03.07</b>	08h30 : Conseils de classe pour les recours introduits

## AOÛT L'école ré-ouvrira ses portes le lundi 17/08

<b>Lu 17.08</b>	<b>Remise des travaux</b> : à déposer entre 9h et 12h au local 106 <ul style="list-style-type: none"><li>● <b>6° Agent d'éducation</b> : remise des rapports de qualification de 2<sup>e</sup> session</li><li>● <b>6° Techniques sociales</b> : Remise T.F.E de 2<sup>e</sup> session</li><li>● <b>Travaux de vacances</b></li></ul>
-----------------	---

<b>Lu 24.08</b>	<p><b>RENTREES</b> 9h20 à 12h00 : <b>1<sup>e</sup></b> année  10h20 à 12h00 : <b>2<sup>e</sup></b> année  12h50 à 14h30 : <b>3<sup>e</sup></b> année  13h40 à 15h30 : <b>4<sup>e</sup></b> année</p> <p><b>Examens de seconde session 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années</b> selon l'horaire indiqué sur le bulletin et sur le site internet.</p> <p><b>6<sup>e</sup> Agent d'éducation</b> : Secondes sessions des qualifications (horaire à suivre)  Vers 17h : affichage des résultats de 2<sup>e</sup> session de qualification</p>
<b>Ma 25.08</b>	<p>Cours normaux pour les <b>1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup></b> années</p> <p><b>RENTREE des 5<sup>e</sup></b> de 8h30 à 10h20</p> <p><b>Examens de seconde session 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années</b> selon l'horaire indiqué sur le bulletin et sur le site internet.</p>
<b>Me 26.08</b>	<p>Cours normaux pour les élèves de <b>1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> années selon l'horaire</b></p> <p>08h30 à 09h20 : <b>Délibérations 6<sup>e</sup> année</b></p> <p>Affichage des résultats des examens de 2<sup>e</sup> session 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> à 9h20</p>
<b>Je 27.08</b>	<p><b>RENTREE des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup></b> : 8h30 à 10h10 puis cours normaux selon l'horaire</p> <p>Cours normaux pour toutes les autres classes selon l'horaire</p> <p>De 16h30 à 18h00 : <b>Introduction des recours 6<sup>e</sup>/7<sup>e</sup>/Qualification auprès de la direction.</b></p>
<b>Ve 28.08</b>	<p>Journée d'accueil pour certaines classes</p> <p>Cours normaux pour toutes les autres selon l'horaire</p>
<b>Lu 31.08</b>	<p><b>Cours normaux pour tous selon l'horaire provisoire</b></p> <p>17h00 : Communication des résultats de tous les recours éventuels</p>
<b>Ve 04.09</b>	<p><b>Journée sportive 1<sup>e</sup> année</b></p> <p><b>Rencontre évaluation pour les travaux de vacances</b></p>
<b>Ma 08.09</b>	<p>Rencontre parents pour les élèves de 1<sup>e</sup> année</p>
<b>Me 09.09</b>	<p>Passage du photographe 1,2,3 et 7<sup>e</sup> années</p>
<b>Me 16.09</b>	<p>Passage du photographe 4,5 et 6<sup>e</sup> années</p>